

20^c

Journal du Lot

20^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TELEPHONE 34	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. »
RECLAMES 3 ^e page (— d° —)	1 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —)	2 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation du Cabinet reste incertaine. Les coupables manœuvres de la haute banque. — Que seront les projets déposés? M. Caillaux chercherait tout d'abord la stabilisation du change. L'opinion de Lucien Romier. — La crise anglaise et les Soviets. Les dangers de l'attitude de Moscou pour l'Europe.

La situation du Cabinet reste incertaine, sa stabilité n'est pas irrémédiablement compromise, mais la presse, en général, semble croire que le dixième ministère Briand est ébranlé par le résultat de son premier contact avec le Parlement.

Pourtant les pronostics ne se réalisent pas toujours!

Avec du sang-froid, de la décision et des projets énergiques bien étudiés, MM. Briand et Caillaux sont de taille à rétablir aujourd'hui même la situation.

Mais des actes sont indispensables. En particulier ceux que le public, déconcerté par les bonds imprévus de la livre, souhaite ardemment.

Ce n'est un secret pour personne que, dans les milieux politiques on déclare ouvertement que la chute du franc est le résultat d'une rivalité dans la haute banque.

Hier, le groupe X... était tout-puissant. Avec Caillaux, c'est le groupe Z... qui domine. Dans un cas comme dans l'autre la banque veut régner en maîtresse!

Un député, M. S. Reynaud, écrit dans la Petite Tribune :

« Hier, par une manœuvre habile, des mieux dissimulées, afin d'échapper aux poursuites possibles, au lieu de jouer sur les devises étrangères, une banque que chacun connaît bien a provoqué la hausse des valeurs étrangères. Cette hausse, dans son esprit, devait provoquer à brève échéance, la hausse de la livre. Le fait est accompli!

En 1925 on avait obtenu le départ de M. Caillaux!

On tente la même opération aujourd'hui!

Le gouvernement qui est au courant de ces machinations criminelles a les moyens d'y couper court.

Allons, monsieur le Garde des Sceaux! allez-vous rester les bras croisés en face d'un attentat prémédité contre la sécurité de l'Etat.

Faites un exemple. Vous verrez que tout rentrera dans l'ordre ».

C'est net : pour atteindre un ministre un groupement financier manœuvre de façon à faire baisser le franc.

Qu'importe la ruine de la France pour certains individus qui ont à sauvegarder leur intérêt personnel, assourdir leurs rancunes, ou qui désirent accroître la valeur de leur portefeuille?... Et dire que l'impunité la plus insolente paraît garantie à ces mauvais Français!...

Quels sont les projets définitifs du gouvernement? nous serons fixés dans quelques heures.

Le Temps, ayant annoncé que le gouvernement allait être en possession des conclusions du Comité des experts, écrivait, il y a trois jours :

«... Les projets financiers du gouvernement seraient déposés mardi à la Chambre. Et l'on sait que mardi s'engage, à la Chambre, le débat financier dont, depuis le 27 mai, le président du conseil a demandé l'ajournement.

Or on voit poindre déjà une singulière manière de concevoir, de mener et d'achever le débat. Le gouvernement — plus exactement le ministre des finances — ferait un « exposé général » de la situation des finances de l'Etat et de la situation du Trésor. Il indiquerait « les lignes générales de ses projets ». Il montrerait, paraît-il, qu'on est « au bord de l'abîme ». Puis, comme il faut « aller vite », comme il faut « agir », le ministre des finances demanderait à la Chambre de clore rapidement le débat et de lui accorder les décrets-lois. Après quoi, comme le 14 juillet approche et qu'il prend cette année, paraît-il, l'aspect impérieux d'une date inexorable, le gouvernement, qui

en a le droit constitutionnel, clore la session par décret.

Il est possible que les choses se passent ainsi. Mais il est beaucoup plus probable que le Parlement voudra des précisions plus grandes et que M. Caillaux fera connaître ses projets au moins dans les grandes lignes.

Le ministre des finances, si l'on en croit les journaux qui lui sont dévoués, est, avant tout, pour la stabilisation du change.

C'est là une opération délicate, qui n'est possible que si nous avons les moyens d'amener à égalité, — d'une façon constante! — les versements que la France doit faire à l'étranger et les versements que l'étranger doit faire à la France.

La stabilisation du change n'est donc possible, sûre et durable que si nous pouvons garantir la balance constante des paiements.

Dans le cas contraire on risque d'engloutir toutes les réserves dans une opération fâcheuse.

Quelles sont nos possibilités pour garantir la balance des paiements.

Voici à cette question la réponse de notre confrère Lucien Romier (celui auquel M. Herriot voulait confier le portefeuille du Trésor) :

« Cette balance des paiements dépend du rapatriement des capitaux et des créances que des Français laissent à l'étranger. Or il n'existe qu'un moyen efficace de faire rentrer les capitaux et les créances expatriés, qui représentent, en vérité, des positions spéculatives à la baisse du franc, c'est de donner à leurs possesseurs la crainte de se trouver pris à revers par une spéculation en sens inverse et de leur offrir un régime de libre disposition de ces capitaux et de ces créances en France même.

Pour cela, il faut se mettre en tendance vers la déflation, autrement dit vers la hausse du franc. Nous ne disons pas qu'il faille revaloriser absolument le franc ni provoquer une déflation catastrophique. Mais il faut changer, à tout prix, le sens de la spéculation. En vue de quoi, doit être conçue la première partie du programme monétaire.

Cela fait, le problème de la stabilisation deviendra purement technique. »

M. Romier estime donc que la stabilisation n'est pas chose impossible.

Souhaitons-la, ce serait un premier pas sérieux vers le redressement.

Le rapport des experts sur les mesures susceptibles d'assurer le relèvement financier de la France vient d'être publié.

Nous n'aurons pas l'outrecuidance de donner une opinion sans valeur. Bornons-nous à noter que, d'une façon générale, ce rapport est approuvé encore que certaines compétences, Lucien Romier par exemple, soulignent quelques « contradictions ».

Mais il formule trois réserves essentielles : « Il faut, dit-il, que l'équilibre ne soit pas compromis par la variation du change et des prix ; consentir des relèvements de crédit pour faire face aux augmentations de traitement et aux dépenses du Maroc et de la Syrie ; réintégrer dans le budget certaines dépenses laissées à la charge de la Trésorerie. »

Le comité réclame la création de 2,500 millions de ressources nouvelles en 1926 et de 5 milliards en 1927.

Le concours de la Banque d'Angleterre

D'après le correspondant diplomatique de l'« Observateur », la Banque d'Angleterre pourrait prêter son concours à M. Caillaux pour la stabilisation du franc de la manière suivante :

Si la Banque d'Angleterre avançait par exemple 100 millions de livres sterling à la Banque de France, cette dernière pourrait à n'importe quel moment acheter la quantité de francs nécessaires au rétablissement d'une balance favorable des exportations sur les importations. La Banque d'Angleterre enregistrerait le montant en sterling employé pour Paris et ajouterait l'intérêt au total. Il se pourrait que la France employât une certaine partie des sommes ainsi avancées, et que si cette mesure rétablissait l'équilibre, la Banque de France remboursât la dette avec le franc stabilisé. Si le besoin s'en faisait sentir plus tard, une autre somme en sterling pourrait être avancée, et ainsi de suite.

Les événements qui se déroulent en Angleterre intéressent à un haut degré le relèvement général de toutes les nations européennes, en raison de l'attitude des bolchevistes.

Le gouvernement de Moscou, intervenant dans les affaires intérieures de la Grande-Bretagne, déclare nettement que la grève des mineurs anglais a cessé d'être une grève économique pour devenir politique.

Il donne donc des instructions précises aux grévistes pour poursuivre la lutte afin d'assurer le triomphe des partis extrémistes.

M. Baldwin, conscient de ses responsabilités, relève le défi et prend les mesures indispensables au triomphe de son parti. S'il succombait ce serait l'effondrement économique de l'Angleterre.

La réduction des heures de travail combinée avec l'augmentation des salaires ne saurait se traduire par un autre résultat.

L'Italie, l'Allemagne ne sont pas tombées dans cette erreur. C'est pourquoi ces nations sont en voie de redressement certain.

La France doit suivre cet exemple c'est-à-dire intensifier sa production si elle veut éviter la banqueroute, mais il va de soi que si des sacrifices doivent être demandés à tout le monde, ce sont évidemment les possédants qui doivent accepter le plus gros effort.

La Russie travaillant au bouleversement des nations européennes, « il importe, dit notre confrère Gauvain, que les gouvernements menacés se défendent et qu'ils éliminent méthodiquement de chez eux les éléments révolutionnaires. M. Briand ne peut pas espérer rétablir la confiance de l'épargne nationale sans perturber carrement parti contre les perturbateurs de tout acabit. »

A. C.

INFORMATIONS

La stabilisation du franc

Le rapport des experts

Un résumé du rapport présenté par le comité des experts a été communiqué par le ministère des finances. Il se décompose en trois grandes divisions : situation budgétaire, trésorerie, stabilisation.

Situation budgétaire

Le comité recommande :

1. La prépondérance du ministre des finances en matière financière ;
2. Le vote du budget avant le début de l'année financière, qu'il conviendrait de fixer au 1^{er} avril ;
3. La restitution au budget de nombreuses recettes ;
4. L'abandon momentané par le Parlement de ses prérogatives en matière de propositions de dépenses ;
5. Une plus large publicité des opérations budgétaires.

Mais il formule trois réserves essentielles : « Il faut, dit-il, que l'équilibre ne soit pas compromis par la variation du change et des prix ; consentir des relèvements de crédit pour faire face aux augmentations de traitement et aux dépenses du Maroc et de la Syrie ; réintégrer dans le budget certaines dépenses laissées à la charge de la Trésorerie. »

Le comité réclame la création de 2,500 millions de ressources nouvelles en 1926 et de 5 milliards en 1927.

Le concours de la Banque d'Angleterre

D'après le correspondant diplomatique de l'« Observateur », la Banque d'Angleterre pourrait prêter son concours à M. Caillaux pour la stabilisation du franc de la manière suivante :

Si la Banque d'Angleterre avançait par exemple 100 millions de livres sterling à la Banque de France, cette dernière pourrait à n'importe quel moment acheter la quantité de francs nécessaires au rétablissement d'une balance favorable des exportations sur les importations. La Banque d'Angleterre enregistrerait le montant en sterling employé pour Paris et ajouterait l'intérêt au total. Il se pourrait que la France employât une certaine partie des sommes ainsi avancées, et que si cette mesure rétablissait l'équilibre, la Banque de France remboursât la dette avec le franc stabilisé. Si le besoin s'en faisait sentir plus tard, une autre somme en sterling pourrait être avancée, et ainsi de suite.

Le franc s'améliore sur le marché américain

Le franc s'est beaucoup amélioré à Wall-Street, où il faisait depuis quelques jours, l'objet de nombreuses ventes qui avaient contribué à amener son fléchissement. Son cours de clôture a été 36,94 contre 37,52 la veille et 37,26 au début de la séance. Cette amélioration est attribuée à l'effet favorable produit par les indications parvenues de Paris pendant la séance au sujet du rapport des experts financiers.

Le plan des banquiers anglo-saxons

M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, affirme qu'un plan a été mis au point pour donner une aide illimitée des banquiers anglais et américains à la campagne entreprise par le gouvernement français pour la stabilisation du franc laquelle sera soutenue par une alliance des banques anglo-américaines et de la Reichsbank. Le plan présuppose la mise en application d'un projet de réformes financières élaboré par M. Caillaux et une révision du plan Dawes. Cette révision impliquerait une forte réduction des annuités dues par l'Allemagne.

Ceux qui nous connaissent

Le marquis de Creve, ambassadeur d'Angleterre à Paris, parlant à Sheffield, a dit :

« Il n'y a pas de pays où la haine de la guerre est plus profonde qu'en France. C'est une calamité de dire que l'esprit de militarisme continue à régner en France. »

Contre l'accord de Washington

MM. de Moro-Giafferri et Marcel Héraud ont l'intention d'interpeller le gouvernement sur l'interdiction de la manifestation projetée par les anciens combattants pour le 11 juillet, à propos de l'accord de Washington.

En Angleterre

La Chambre des lords adopte le bill des 8 heures en première lecture.

La Chambre des lords s'est réunie exceptionnellement pour entendre la première lecture du bill sur les 8 h. dans les mines, lequel a été aussitôt adopté.

La crise minière

Des informations particulières selon lesquelles un règlement de la crise minière anglaise est peu probable dans un avenir immédiat sont confirmées par le fait que le comité du charbon du gouvernement britannique vient de faire de nouvelles commandes de charbon américain portant sur un total de 300.000 tonnes.

Au Maroc

Le sultan s'embarquera mercredi pour la France

Le départ du sultan aura lieu à Rabat le 7 juillet, à 10 heures, selon le cérémonial traditionnel, en présence des notables et des représentants des corporations. Les troupes lui rendront les honneurs. Le sultan se rendra en automobile à Casablanca, où il embarquera pour la France à 16 heures.

L'internement d'Abd-el-Krim

M. Steeg, résident général au Maroc, avait été, comme il est naturel, consulté sur le choix de la colonie française où sera interné Abd-el-Krim. La réponse de M. Steeg est parvenue au quai d'Orsay.

Une décision est donc imminente.

Les Espagnols organisent économiquement leur zone

Les journaux signalent que le succès de l'action militaire et politique dans le protectorat du Maroc consolide de plus en plus la situation dans la zone où l'on va entreprendre la construction de nouvelles routes qui procureront des voies faciles de communication avec l'intérieur pour les besoins militaires, en même temps que du travail à de nombreux indigènes, et seront encore plus utiles pour l'accès de la civilisation dans le nord de l'Afrique et le maintien d'une paix stable.

Dans le secteur d'Ajdjir, le projet envisagé comprend deux routes qui

traverseront le territoire de Melilla et compléteront le réseau de la zone orientale. Une de ces routes partant de l'Annoual suivra par Sidi-Driss et traversera la totalité du territoire de Tensaman pour rejoindre à l'ouest Nekor la grande piste générale de Cala El Quemado. Une deuxième route partira des alentours de Bou Ahma, suivra par Souk el Arba de Taourit et rejoindra également le grand chemin général.

En Syrie

Du djebel Druse, on reçoit la nouvelle qu'une colonne partie de Saale le 2 juillet, à 1 h. 30, a atteint Aries à 9 h. 15 sans être inquiétée. Les habitants de Saale, appuyés par des partisans, ont repoussé les rebelles.

On annonce de Tripoli que, le 2 juillet, la population de Dammies est rentrée dans ce village. Sin a été occupé le 2 juillet.

L'amitié franco-espagnole

Le général Primo de Rivera a déclaré que, contrairement aux informations publiées par certains journaux, le roi Alphonse XIII n'assistera pas à la revue du 14 juillet, à Paris, parce que le programme de son voyage en Angleterre le retiendra dans ce pays jusqu'au 16 juillet. Le général Primo de Rivera a ajouté :

Quant à moi, si mes occupations gouvernementales me le permettent, j'aurai le plaisir d'assister à cette revue et de donner par ma présence à Paris, ce jour-là, une nouvelle preuve de mes sentiments de cordiale amitié envers le pays qui collabore avec le nôtre d'une façon si sincère, si étroite et si efficace.

Au Mexique

Un désastre

Les pluies torrentielles continuent. Des télégrammes de Salva Sierra, près de Léon, annoncent que la situation serait désespérée en raison des inondations.

La rivière Pataco est sortie de son lit et a emporté plusieurs maisons près de Jofutla.

Dans l'Etat de Guanajato, les récoltes sur le plateau central connu sous le nom de « Grenier du Mexique » sont virtuellement détruites.

La voie ferrée est inondée, et certaines parties ont été emportées par les eaux. De nombreux ponts ont été détruits et les communications télégraphiques sont coupées.

Aux Indes

Les bagarres entre Hindous et musulmans continuent

De très sérieuses collisions se sont produites dans les rues et même dans les mosquées de Patna (Bengale), entre musulmans et Hindous, dont bon nombre ont été tués ou blessés. Les désordres ont débuté à la suite du refus des musulmans de permettre à un cortège de 10.000 Hindous de défiler devant une mosquée. Il y eut d'abord échange d'insultes, puis bataille à coups de bâton, de pierres et de couteaux. Nombre de musulmans ont été poursuivis par les Hindous jusque dans les mosquées. Des forces de police importantes, arrivées en toute hâte, sont parvenues à rétablir l'ordre, mais la situation reste très sérieuse.

Les touristes américains affluent en Europe

Dix-sept transatlantiques bondés de passagers ont quitté New-York pour Paris. Jamais encore une telle affluence de touristes n'avait été constatée par les compagnies de navigation. Tous les records sont battus de loin.

Les traitements des fonctionnaires

M. Daniélou, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a reçu une délégation de la Fédération des fonctionnaires, conduite par M. Laurent, secrétaire général.

M. Daniélou a donné aux délégués l'assurance que la question des traitements des fonctionnaires serait évoquée au cours d'un des prochains conseils de cabinet.

Les Soviets achètent des chevaux

Le gouvernement des soviets vient de charger une commission de remonte d'acheter 10.000 chevaux en Hongrie. Le marché doit se faire au prix de 100 dollars le cheval.

Accident de chemin de fer

Samedi, le rapide 158, parti du Havre à 17 heures, et devant arriver à Paris-Saint-Lazare, à 20 h. 8, a déraillé sur une voie de raccordement, des ruptures d'attelage se sont produites, deux voitures se sont engagées sur une autre voie, quatre autres wagons se sont télescopés faisant 97 blessés et 18 morts.

En Grèce

Une taxe sur les célibataires

Un décret a été signé imposant une taxe de 3.000 drachmes par an à tous les célibataires des deux sexes, entre 24 et 40 ans. Au-dessus de cet âge ils n'auront à payer que 1.000 drachmes.

En Abyssinie

Les intérêts français

Le ministère des Affaires étrangères communique la note suivante : L'ambassadeur d'Italie est venu entretenir le président du Conseil de la question de l'accord anglo-italien relatif à l'Abyssinie.

Le baron Avezzana a déclaré officiellement à M. Briand que par cet accord les intérêts français en Abyssinie n'étaient ni contestés, ni menacés.

Le traité de 1906, intervenu entre l'Abyssinie, la France et l'Italie, a pour but le respect de l'indépendance et de l'intégrité de l'Ethiopie et le présent accord s'inspire des mêmes principes.

En ce qui concerne les stipulations d'ordre économique, celles-ci ne portent aucune atteinte au régime de la porte ouverte en Abyssinie.

Dans ces conditions, la continuation des polémiques de presse entre les journaux français, anglais et italiens ne répondrait pas à la situation.

Ce problème, en même temps qu'un certain nombre de questions méditerranéennes, font l'objet entre les gouvernements français et italien d'un examen amical.

Les pensions des invalides de guerre ne seront pas diminuées

Le ministère des finances fait connaître que, contrairement à certaines informations publiées par la presse, le rapport des experts n'envisage pas des économies qui seraient faites par une diminution du taux des pensions aux invalides de guerre.

Une vague de chaleur passe sur l'Amérique

L'Amérique tout entière, depuis quelques jours, supporte une chaleur tropicale. Le thermomètre monte à midi jusqu'à 55° centigrades.

A Kansas City, les habitants désertent leurs lits pour coucher sur les bannes des jardins publics.

On signale plusieurs cas de congestions mortelles.

CHRONIQUE LOCALE

UNE SEULE MESURE!

Le « Journal Officiel » publie un décret relatif à la question du blé.

« Dans les cinq jours qui suivront la publication du présent décret, les meuniers intéressés doivent déclarer à la préfecture du département où sont situés leurs moulins, leurs stocks de blés tendres étrangers entrés sous quelque régime que ce soit et leurs stocks de blés indigènes. »

« Dès la réception de la déclaration il est procédé, en présence du déclarant ou de son représentant à une vérification sur place par les fonctionnaires ou agents désignés à cet effet par le préfet. »

« Ce décret n'a rien de terrible : ce n'est pas lui qui fera trembler les fariniers ! »

Et ce qui est extraordinaire, c'est qu'il n'a pas été pris plutôt.

Les effets de ce décret seront constatés avant peu, s'il est possible toutefois qu'il puisse produire un effet quelconque contre la spéculation !

Si c'est avec ça que la spéculation doit être combattue et étranglée, eh bien, les consommateurs ont encore beaucoup de miches de pain à payer au prix fort !

« A certaines circonstances graves, déclarait vendredi au Sénat le ministre de l'Agriculture, doivent correspondre des mesures exceptionnelles, susceptibles peut-être de nuire à certains intérêts particuliers, mais qui sont de nature à garantir l'intérêt général en assurant la paix sociale. »

En lisant une pareille déclaration, le public s'est dit : « Enfin, voilà qui est parlé nettement. Enfin, on va être défendu. Enfin, le crouton de pain restera à la portée de toutes les bourses, et dans les nombreuses familles on ne sera pas obligé de mettre la ceinture. »

Les circonstances sont graves, en effet : les mesures exceptionnelles s'imposent.

Et que nous apporte le décret ministériel ? Eh ! oui, un décret exceptionnel, puisqu'aussi bien le Gouvernement n'a encore jamais pris une mesure quelconque pour réprimer la spéculation.

Et quel est le décret qu'il vient de prendre ?

C'est de la pure fantaisie. On ne se moque pas ainsi des consommateurs ! Des bobards, du chiqué, du trompe-l'œil ! Le ministre « doit déclarer à la préfecture les stocks de blés tendres, étrangers et les stocks de blés indigènes. »

Et que déclarera le meunier ? Il est possible que dans certains centres agricoles, il y ait des meuniers qui possèdent des stocks de blé ; mais il y en a beaucoup qui n'ont pas ces stocks chez eux ; ces stocks sont chez les producteurs qui les leur livrent au fur et à mesure des besoins.

Pour assurer la paix sociale, comme a dit le ministre de l'Agriculture, c'est-à-dire pour enrayer la hausse continue des blés, des farines et du pain, il y a d'autres mesures à prendre.

D'abord, empêcher de donner le blé au détail et interdire l'exportation des blés.

Les trois ou quatre maisons qui, selon même les déclarations du ministre tiennent le marché des blés, sauront bien se débrouiller pour échapper aux... mesures anodines qu'indique le décret.

Si le prix du pain diminue demain, c'est parce que nous arrivons à la soudure ; mais dans 2 ou 3 mois, la situation sera la même, le prix du kilo de pain poursuivra son ascension !

Aux périodes graves, il faut des mesures exceptionnelles !

Il n'y a pas cinquante mesures à prendre ! Il n'y en a qu'une : la forte ! Celle-là jugulera la spéculation !

LOUIS BONNET.

Du temps et de l'argent perdus !

Voilà plus d'un an que des élections législatives eurent lieu dans les Hautes-Alpes et que le député élu, M. de Rothschild, attendait sa validation pour pouvoir siéger.

Commissions d'enquête sur commissions d'enquête, eurent lieu ; rapports sur rapports furent rédigés, imprimés, distribués.

On ne put obtenir un résultat ; le député n'était pas validé. Pendant un an, il resta député « in partibus ». Il siégeait mais ne pouvait pas prendre part aux discussions et aux votes.

Par deux fois, la Chambre s'occupa de son cas : vendredi, elle a, enfin, pris une décision. Elle a voté l'invalidation.

Quel que fut le résultat, il ne nous intéressait d'aucune façon. Mais cette lenteur à statuer sur une élection n'est pas sans avoir provoqué des dépenses de paperasseries.

Au surplus, toute une séance de la Chambre a été tenue pour savoir si l'élection était entachée de corruption ou si elle devait être approuvée.

Du temps perdu, et du scandale ! Voilà tout ce qui ressort de cette séance.

Car un confrère écrit :

« Si M. de Rothschild avait voulu manger le morceau, il les tenait, disait-il dans les couloirs son agent électoral. Il n'avait qu'à lire à la tribune la liste de tous les députés, tant radicaux que socialistes, qui se sont assis à sa table depuis un an ! »

Voilà une générosité blâmable : pourquoi ne pas dire la vérité, toute la vérité ?

Pourquoi ne pas indiquer les personnes qui ont touché les sous de M. de Rothschild ?

On a craint un scandale ? Un de plus, un de moins, ça compte-t-il à notre époque ?

Quoi qu'il en soit, la Chambre a perdu une journée pour discuter une question qui n'était guère palpitante et qui a cependant, occasionné des enquêtes, des rapports dont les frais seront soldés par le contribuable !

LOUIS BONNET.

Votes de nos Députés

Sur la validation des élections électorales législatives du département des Hautes-Alpes, où M. de Rothschild fut élu, les députés du Lot ont voté :

Contre : MM. Bonat et Malvy.

M. Calmon absent par congé.

La Chambre a repoussé la validation par 209 voix contre 86.

Service de santé

M. le médecin inspecteur Teissier, directeur du service de santé de la 17^e légion, est placé, à compter du 2 juillet 1926, dans la 2^e section réserve du corps de santé militaire.

Compatriote

Notre compatriote M. Bru, adjoint principal des services civils de l'Afrique occidentale est nommé à l'emploi d'administrateur adjoint de 2^e classe des colonies, pour compter du 1^{er} juillet 1926.

M. Bru a été mis à la disposition du Gouverneur de l'Afrique occidentale.

Ponts et Chaussées

MM. Larnaudie et Dubon, ingénieurs adjoints des travaux publics de 2^e classe (Ponts et Chaussées) dans le Lot sont élevés à la 1^{re} classe.

M. Bourgalet, ingénieur adjoint de 3^e classe est élevé à la 2^e classe.

Nos félicitations.

Navigation

Sont nommés au grade d'élusier de 1^{re} classe, 1^{er} échelon, MM. Pons, Boutet, de la navigation du Lot.

Félicitations.

Télégraphes

Dans la liste des postulants reconnus admissibles à l'emploi de monteur des installations téléphoniques à la suite du concours du 12 mai 1926, nous relevons les noms suivants des candidats du Lot :

MM. Conquet, admis avec le n° 56 et Peyrouzet, avec le n° 95.

Nos félicitations.

Baccalauréat

Voici les noms des élèves du lycée Gambetta qui ont été déclarés admissibles :

1^{re} partie : Arjac Robert, Barthélemy Roger, Breil Jean, Cancès René, Colonge Jean, Eloy Max, Gras Henri, Lamousserie Jean, Rescoussié Marcel, Serres Jean, Cancès Jean, Conte Maurice, David Georges, Garnal Pierre, Bach Honoré, Bouzou Gaston.

2^e partie : Barbet René, Delpech René, Rougeyrolles Robert, Sans Georges.

Certificat d'Etudes Primaires

Candidates anglaises

Parmi les candidates reçues aux premières séries de cet examen, nous remarquons les noms de Miss Violette Loys, Assistante du lycée Clément-Marot, élève de l'Université de Cardiff et de Miss Betty Bury, Assistante de l'École normale d'institutrices, élève de l'Université de Glasgow. Les candidates ont subi avec succès et mention Très Bien, ces épreuves réelles difficiles pour des étrangères. Leurs compositions françaises ont été très remarquées.

Nous leur adressons nos félicitations.

CONTRIBUTION VOLONTAIRE

(Suite 4)

Sol, Gagnac	20
Vve Duchambon	50
Ramel Jean, Gintrac	50
Lourdour Pierre, Vayrac	10
Vve Louchel, Vayrac	10
Mazeyrac Sylvain, Béville	20
Pezet Louis, St-Céré	20
Fraysse Louis, St-Céré	40
Durant Jean, Prayssac	20
Goudeche Jean, St-Céré	20
Moulligne Germain, St-Céré	20
Vve Gély, St-Céré	20
Lafage Henri, St-Céré	20
Mmes Longou et Taurand, St-Céré	40
Alaquet Arsène, St-Céré	30
Deldoux, St-Médard-de-Presque	10
Cayrol Cyrien, St-Médard-de-Presque	10
Roux Pierre, St-Céré	50
Reynaud Jonin, St-Céré	20
Sainte-Marie, Teysseux	20
Vve Thiel, Laval-de-Céré	20
Barthelemy, Montoumère	10
Yveries Bernard, Soussac	20
Rainaut Edgar, St-Céré	10
Payrat Marlot, Montcuq	10
Janiot, Montcuq	100
Gougnère Jean, Prayssac	100
Doutours Gaston, Prayssac	100
Durant Jean, Prayssac	100
Pons Edmond, Prayssac	100
Boissel Albert, Prayssac	50
Barthelemy, Prayssac	50
Jouffraud Lucien, Prayssac	50
Gipoulou Alfred, Prayssac	50
Adini Hippolyte, Prayssac	50
Daniel Jean, Prayssac	50
Ladoux Pierre, Prayssac	50
Sillie Louis, Prayssac	50
Yveries Cyrien, Prayssac	50
Monteil Pierre, Prayssac	50
Vve Billeton, Prayssac	10
Payrat Jean-Bertrand, Prayssac	10
Durant Raymond, Prayssac	10
Rigal Jean, Montoumère	30
Birou Albert, Montoumère	50
Boussage Léon, Montoumère	50
Gaillard Guillaume, Montoumère	50
Garret Emile, Montoumère	40
Berthoumieux François, Montoumère	40
Chaubard André, Montoumère	25
Foures Marie, Montoumère	10
Belon Edouard, Montoumère	10
Tressens René, Montoumère	10
Arades Marcel, Montoumère	25
Anonyme	50
Arades Marcel, Montoumère	40
Badier Marcel, Montoumère	15
Ambayrac Antoine, Montoumère	10
Vialard Marguerite, Catus	25
Usthes Fernand et Cie, Castelneuf	1.000
Bonis Arthur, Castelneuf	50
Cavalié Jean, Castelneuf	50
Bonnet René, Castelneuf	50
Boye Urbain, Castelneuf	50
Combelles Adrien, Castelneuf	50
Bianchi Alexandre, Castelneuf	50
Bianchi Arthur, Castelneuf	25
Assuet Louis, Castelneuf	30
Marceneu Frédéric, Luzech	50
Vve Brinon, Castelneuf	50
Vve Hugon, Castelneuf	20
Vve Pradier, Castelneuf	20
Mlle Gauthier M., Castelneuf	50
Vve Delmas, Castelneuf	20
Fromont, Castelneuf	15
Debarre, Castelneuf	200
Combarieu, Castelneuf	20
Gardies, Castelneuf	20
Malthez A., Castelneuf	5
Vve Frazais Marie, Castelneuf	5
Alagnou H., Castelneuf	10
Castelnau, Castelneuf	10
Cazard, Castelneuf	15
Gantrel Marie, Cahors	100
Société de la Jeunesse Lyrique de Gourdon	200
Laurent, Castelneuf	10
Lamarlinde Pierre, St-Projet	40
Rouquiey Félixien, St-Projet	10
Léonide Théodore, Cavagnac	50
Lejonnies Yves, Cavagnac	20
Synd. des March. étalagistes de Cahors	120
Girma Jean-Pierre, Cahors	100
Voise Ernest, Cahors	50
Duprat Jean, Cahors	50
Vayssières Louis, Cahors	20
Cadiot Auguste, Cahors	20
Frauciel Jean-Marie, Cahors	20
Sol Emile, Cahors	20
Pradier, Cahors	20
Pradines Alexandre, Cahors	20
Tessier Yvonne, Cahors	20
Cavarroc Constant, St-Affre	50

Conseil Municipal

Séance du 3 juillet 1926

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir à 9 heures, sous la présidence de M. Tassart, 1^{er} adjoint.

M. Tassart fait connaître que les élèves et le personnel du lycée Gambetta ont versé une somme de 400 francs à la caisse des écoles et M. Lafage, peintre, 100 francs.

M. Bosc fait don à la ville de son ouvrage « Cahors ».

Avis favorable est donné à des demandes de soutiens de famille, de sursis d'incorporation, de bourse.

Renvoyé à la commission des travaux publics une demande tendant à l'installation d'une canalisation d'eau, place Thiers et une demande tendant à prolonger une canalisation de gaz dans le quartier des Hortes.

M. Tassart fait connaître que le Conseil général a cédé la propriété de la Tour du Pape Jean XXII à la ville. Renvoyé aux commissions réunies.

Après des observations présentées par MM. Cammas, Bach, Marmiesse, Courède, le conseil vote une somme de 2.100 francs pour le Comité des fêtes qui versera cette somme dans les caisses municipales pour être distribuée en allocation aux ouvriers qui ont aidé à l'organisation des fêtes.

Le Conseil est invité à désigner les 2 rosières pour le 14 juillet.

Cette année il n'y a qu'une candidate, Mlle Labarrière (Marie-Louise) de Labarrière, qui est désignée.

Renvoyé à la commission des finances une demande de subvention formée par l'Armée du Salut, en faveur de la création à Paris d'un asile de nuit.

M. Malique propose d'accorder un avis favorable à la demande du Conseil municipal de Catus pour la création de nouvelles foires le 9 de chaque mois. Adopté.

Renvoyé à la commission des travaux publics une demande de M. Priolo tendant à continuer son contrat pour la fourniture des chaises sur les Allées Fénelon.

M. Cammas donne lecture du rapport suivant sur les compteurs d'eau :

Les compteurs d'eau

La ville de Cahors concède à titre de bail, à M. Hubert, demeurant, 14 Avenue de Ste-Foy, à Gagny (Seine-et-Oise) pendant une durée de 20 ans à compter du 1^{er} juillet 1926, tous terrains, bâtiments d'habitation et d'exploitation, usines élévatoires, réservoirs, concessions, matériel, mobilier industriel et outillage composant l'installation du service des eaux.

Elle concède en outre, le réseau complet des canalisations et branchements appartenant à la ville, les appareils placés sur ou sous les voies publiques et privées pour la distribution de l'eau et tout le matériel quel qu'il soit dont la ville est propriétaire.

M. Hubert se trouvera subrogé dans tous les droits, actions, obligations résultant pour la ville de tous marchés, engagements, conventions, et règlements relatifs à tout ce qui concerne la distribution d'eau soit pour 3 services publics, soit pour la fourniture de l'eau aux particuliers, fourniture de matières premières, garde des immeubles compris dans la concession.

M. Hubert s'engage à reprendre le personnel mécanicien et fontainier actuellement en service ; il leur continuera les mêmes traitements et avantages en espèces ou en nature que ceux alloués par la ville de Cahors au 1^{er} juillet 1926.

M. Hubert fournira gratuitement les quantités fixées pour l'alimentation des immeubles communaux.

Le personnel logé dans les immeubles bénéficiera d'une consommation gratuite de 250 litres par jour et par logement.

M. Hubert assurera gratuitement la fourniture aux bornes fontaines existantes au moment de la prise de possession. Le nombre de ces bornes fontaines ne pourra pas être augmenté pendant la durée du bail, mais leur emplacement pourra être modifié par l'autorité municipale.

Le débit des bornes fontaines sera réglé de telle manière qu'il ne puisse dépasser 300 litres à l'heure pour chacune d'elles.

La fourniture des compteurs, pose comprise sera faite par M. Hubert au prix suivant :

Calibres 10 mm, 80 francs ; 15 mm, 95 fr. ; 20 mm, 110 fr. ; 25 mm, 125 fr. ; 30 mm, 150 fr. ; 40 mm, 260 fr.

Jusqu'au 31 septembre 1926, les compteurs seront fournis aux prix de :

Calibres : 10 mm, 207 fr. 20 ; 15 mm, 210 fr. 60 ; 20 mm, 234 fr. ; 25 mm, 292 fr. 50 ; 30 mm, 351 fr. ; 40 mm, 608 fr. 40.

M. Hubert assurera l'entretien à forfait des compteurs moyennant le paiement pour les abonnés des redevances suivantes :

Calibres : 10 mm, 10 fr. ; 15 mm, 12 fr. ; 20 mm, 14 fr. ; 25 mm, 20 fr. ; 30 mm, 28 fr. ; 40 mm, 40 fr.

M. Hubert sera tenu de fournir des compteurs en location aux abonnés qui en feront la demande, moyennant le paiement d'avance des redevances ci-après :

Calibres : 10 mm, 24 fr. ; 15 mm, 30 fr. ; 20 mm, 36 fr. ; 25 mm, 52 fr. ; 30 mm, 66 fr. ; 40 mm, 106 fr.

Les prix des abonnements particuliers seront les suivants :

150 litres par jour soit 55 mètres cubes, 25 fr. par an, supplément 0,60 le m. c. ; 250 litres par jour, 91 m. c. par an, 45 fr. ; supplément 0,55 le m. c. ; 500 litres par jour 182 m. c. par an, 90 fr. ; supplément 0,50 le m. c. ; 1.000 litres par jour, 365 m. c.

Conseil Municipal

Séance du 10 mai 1926

Présidence de M. DAYMARD

Sont présents : MM. Remes, Combes, Lhopphelin, Billières, Garnier, Laubat, St-Marly, Sol, Grandié, Teyssonières, Loviot, Guilhaumet, Daynard, Bergeron.

M. Syndon-Faurie, secrétaire des artistes français, présenté à une précédente séance, est admis membre de la Société.

M. Laur, professeur de lettres au lycée de Caen, est présenté comme membre correspondant par MM. Nérac et Rames.

M. Grandié signale le succès remporté par les eaux fortes Querquoyennes de notre distingué confrère, M. Becmeur, à une exposition artistique de Nancy et dans le dernier livre de notre éminent compatriote, M. Gustave Guiches, *Le Banquet*, des souvenirs sur l'inauguration du Monument Clément-Marot à Cahors.

M. Grandié signale également la parution de *Cahors*, le livre de notre excellent confrère, M. Bosc.

M. Laubat et M. Filhol veulent bien se charger de mettre un peu d'ordre dans les archives des Bulletins de la Société.

M. Loviot donne lecture de quelques fragments de son poème héroïque sur le siège de Cahors.

M. Laubat Sol poursuit la lecture du manuscrit sur les vieux romèdes.

M. St-Marly donne connaissance à la Compagnie de simples notes sur la Révolution de 1830 en Quercy, notamment une lettre d'un avoué de Gourdon, au Préfet du Lot et une lettre du comte de Mousbourg au Préfet du département, démentant la participation des descendants de Murat, à la tentative de restauration bonapartiste de Strasbourg.

M. Bergeron annonce la prochaine parution d'une publication mensuelle « *Dirona* », revue littéraire et artistique du Quercy.

L'indépendance Day

A l'occasion du 150^e anniversaire de l'indépendance de l'Amérique, les édifices publics étaient dimanche à Cahors, pavés de drapeaux français et américains.

Pas de revue

La revue des troupes qui devait être passée le 14 juillet prochain à Cahors n'aura pas lieu en raison du faible effectif de la garnison.

Lycée Clément-Marot

Nous avons reçu samedi soir, trop tard pour le numéro du jour, les lignes suivantes que nous insérons avec plaisir :

« La Directrice et le personnel du Lycée de jeunes filles tiennent à remercier les très nombreux amis de la maison qui ont assisté à la fête donnée « pour le franc » le 17 juin.

Leur générosité a permis de faire une très belle recette, qui s'est élevée à la somme de 2.862 fr. 85.

Tous frais déduits, il reste à verser à la Caisse d'amortissement la somme de 2.584,30 qui, jointe à la contribution volontaire du personnel : 643,40 et à celle des élèves : 375,50 donne un total comme contribution volontaire du Lycée Clément-Marot pour le relèvement du franc la somme de 3.603 fr. 20 ».

Toutes nos félicitations aux organisateurs de la fête pour l'excellent résultat enregistré.

Foires franches annuelles

Les Organisations Foraines d'un commun accord avec les Pouvoirs publics et les commerçants, ont nommé une commission dite « des foires franches ».

Elle a pour but de créer à Cahors des foires annuelles de la durée de 10 jours pour le développement du commerce et de l'industrie. Cette année ces foires auront lieu du 30 octobre au 7 novembre.

Les commerçants et industriels qui voudraient participer aux dites foires, sont priés de se renseigner aux délégués de la commission des foires, MM. F. Sarda, 5, rue Nationale, et L. Bringué, 12, rue Brives.

Orphelinat de la Providence de Cahors

On nous prie d'insérer :

Les dames de la Providence remercient chaleureusement les nombreux amis de l'œuvre, qui ont si bien répondu à leur appel : les commerçants qui ont envoyé de jolis objets pour la vente, les personnes qui ont fait de beaux ouvrages, peintures ou broderies, les aimables et dévouées vendeuses, enfin les acheteurs, dont la générosité a dépassé les espérances, et a permis d'augmenter immédiatement le nombre des orphelines.

Hyménées

Lundi soir a été célébré le mariage de M. Girma, chef de division à la Préfecture du Lot, avec Mlle Dhiver, rédactrice à la Préfecture.

Nous adressons aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Les eaux noires

Dimanche a eu lieu à Capdenac la réunion des maires des communes intéressées et de nombreuses personnalités pour examiner cette question des eaux noires.

Après de longs et vifs pourparlers, les directeurs des usines qui provoquent les eaux noires, ont promis de prendre, à l'avenir, toutes dispositions pour éviter cet état de choses.

Exoès de vitesse

Procès-verbal a été dressé contre un chauffeur d'auto, voyageur de commerce, domicilié à Toulouse, pour excès de vitesse dans la traversée de la ville.

Accident du travail

Un ouvrier de notre ville, nommé Robert Palame, âgé de 28 ans, a été victime d'un accident qui s'est produit dans le chantier de M. Artigalas. En mettant en place un roulement de billes, il s'est blessé à l'œil droit.

Cette blessure, examinée par M. le docteur Peindarie, nécessitera douze jours de soins pour sa guérison.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Dimanche dernier, à Montauban, avaient lieu les éliminatoires du Championnat du Sud-Ouest d'Aviron. Cette compétition qui aurait dû avoir lieu à Cahors, mais qui nous fut enlevée par jalousie sportive intéressée, fut l'occasion d'un triomphe pour les deux équipes que notre société y avait déléguées.

Voici donc les résultats qui se passent de tout commentaire :

Outrigger à 4 : 1. Aviron Cadurcien (Equipe Fabre) ; 2. Emulation arienne Toulouse à 2 longueurs ; 3. Club Nautique Montalbanais à 4 longueurs loin ; 4. Rowing-Club Toulousain.

Qualifiés pour le championnat : Av. Cadurcien et Emulation.

Voie à 4 (Coupe Glandaz) : 1. Aviron Cadurcien (Equipe Crassac) ; 2. Emulation Nautique Toulouse (4 long) ; 3. Montauban.

Qualifié : Aviron Cadurcien.

Skiff Senior : 1. Verdier (Av. Cad.) Walk Over.

Qualifié.

Ainsi qu'on le voit, l'Aviron qui ne s'est pas présenté en 2, s'est taillé la part du lion et reste seul de son secteur pour courir le 18 prochain, sur le même bassin, le Championnat du Sud-Ouest. Malgré la qualité des équipes qui s'aligneront ce jour-là, sur le Tarn, nous ne doutons pas que l'Aviron Cadurcien ne fasse bonne figure.

U. V. F.

Championnat du Lot de 100 kilomètres

C'est le dimanche 25 juillet prochain que se disputera à Cahors le championnat du Lot de 100 kilomètres, sur le trajet de Cahors à Payrac et retour, organisé par le comité départemental du Lot.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à M. Lestandi, chef délégué, Quai Ségur à Cahors.

Le Comité.

Vel-Auto-Lotots

La vaillante société organise pour le 14 juillet sa course annuelle qui comme les autres années obtiendra un grand succès.

Cette course sera départementale et ouverte à tous les coureurs toutes catégories (sauf professionnels et amateurs) et sera courue sous les règlements de l'U. V. F. Nous donnerons sous peu les détails de l'organisation ainsi que la liste des prix qui seront importants. La liste des engagements est ouverte, rue Wilson, chez M. Salgues, épicière, au n° 4, moyennant la somme de 2 francs pour les licenciés et 3 francs pour les non-licenciés.

Arrondissement de Cahors

Cazals

Nécrologie. — Une bien pénible nouvelle nous parvenait samedi soir, nous annonçant le décès, survenu à Gindou, à l'âge de 45 ans, de notre compatriote M. Momméjat, instituteur dans cette commune.

Quoique très gravement malade depuis une quinzaine de jours, un mieux sensible survenu ces jours-ci, avait laissé espérer que les soins éclairés et dévoués dont il était l'objet, auraient raison de la maladie. Cependant, l'issue fatale vient de se produire, jetant dans la consternation sa famille, et ses amis.

Instituteur à Gindou depuis près de 15 ans, M. Momméjat avait su s'y acquérir l'estime et la sympathie de toute la population ; il laissera dans la commune le souvenir d'un maître excellent, très dévoué pour ses élèves, et très attentif à la bonne marche de son école.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche, au milieu d'une foule nombreuse ; presque tous les collègues du canton ainsi que de nombreux amis de la région y assistèrent. La cérémonie religieuse a eu lieu à Gindou. Au sortir de l'église, devant cette foule visible-ment attristée par ce deuil si rapide et si prématuré, M. Brouel, directeur de l'école de Cazals, a adressé le suprême adieu au collègue disparu, au nom de M. Villadieu, Inspecteur pri-

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

A SUMATRA

Un tremblement de terre

Un nouveau tremblement de terre d'une violence extrême s'est fait sentir à Fort-de-Rock (île de Sumatra). Plusieurs bâtiments ont été endommagés. La panique règne partout. Le nombre de morts dépasserait 400.

Après la tentative d'attentat contre Alphonse XIII

De New-York. — On mande de New-York que la Cour de justice de Buenos-Ayres demandera l'extradition de Ascaso et Buret, auteurs de la tentative d'attentat contre le roi d'Espagne à Paris.

A LA CHAMBRE

La Chambre, dans sa séance de ce matin, a discuté le projet concernant la deuxième partie du programme naval.

M. Berthon défend une motion d'ajournement.

Cette motion est combattue par M. Leygues, ministre de la marine. La motion est repoussée par 410 voix contre 150.

M. Berthon s'élève, de nouveau, contre les dépenses de la marine susceptible de devenir inutile par suite du progrès de la science.

LES CHANGES

Les changes étaient à 11 heures : Livre : 184. Dollar : 37,83.

Le Tour de France cycliste

Tous les coureurs qui prennent part au « Tour de France cycliste », sont passés en peloton serré, ce matin à 5 heures, à St-Jean-Pied-de-Port.

L'anémie est vaincue

grâce à la Quintonine avec laquelle on fait un excellent fortifiant qui triomphe de l'anémie la plus rebelle et remonte rapidement l'organisme affaibli. Le flacon, 3 fr. 50 + 0 fr. 50 d'impôt. Pharmacie Orliax à Cahors.

Achat de Tilleul sec

S'adresser PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE BOULEVARD GAMBETTA (en face le Théâtre)

DELAGE 8 C.V., transformée en camionnette

état neuf garanti VENTE cause double emploi VÉRITABLE OCCASION S'adr. Garage POUCHÉ et ROUQUETTE, BRIVE

COMMERCE HUILES & SAVONS plein développement susceptible grosse extension CHERCHE COMMANDITAIRE ou INTÉRÊSÉ Apportant 25 à 30.000 POUR RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE Ecrire au JOURNAL

A VENDRE

Un cabriolet Citroën

5 chevaux AYANT ROULÉ 4.000 KM. MAXIMUM ÉTAT DE NEUF S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE

UN FONDS DE BOULANGERIE BIEN SITUÉ

S'adresser au Bureau du Journal

Garçons : André Gabet, René Laurent, André Blazy, Daniel Duchesne, André Darnis, Léon Léry, André Turanne, Lucien Judrin, Maurice Verdier, Paul Sillet, Paul Gouardère, Albert Delbreil, Auguste Maret, Elie Mashou, René Viguier, Jean Castanet, André Veyssière, Maurice Chassaing, Germain Rollès, Jean Robert.

Ces résultats font honneur aux lauréats et aux maîtres dévoués. Mme Bourdario et M. Soulié, qui les ont préparés. A tous, nos sincères félicitations.

Vayrac

Foire. — Cours pratiqués : Bœufs de boucherie, 220 à 250 fr. aux 50 kilos ; génisses, 250 à 300 fr. les 50 kilos ; bœufs de harnais, 4.000 à 7.000 fr. la paire ; vaches de harnais, 4.000 à 6.000 fr. la paire ; vaches hors d'âge, 160 à 200 fr. aux 50 kilos ; porcelets, 150 à 250 fr. pièce ; veaux de lait, 5 à 6 fr. le kilo ; volaille, 6 fr. le demi-kilo ; lapins, 3 fr. le demi-kilo.

Cavagnac

Mariage. — Ces jours derniers a été célébré, en l'église de Cavagnac, le mariage de Mlle Hermine Albrespy avec M. Henri Valeille, de Branceilles (Corrèze).

M. l'abbé Bourgeois fit l'éloge des familles Albrespy et Valeille. Un chœur de jeunes filles se fit entendre, et il y eut une quête fructueuse. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes et sympathiques époux.

Dernière heure

La situation financière

Le plan des experts inspire confiance à Londres

Le Financial News enregistre l'amélioration de la devise française qui a suivi la publication du rapport des experts. Il félicite M. Caillaux d'être d'accord avec les recommandations de ce rapport qui, dit-il, propose un plan de campagne excellent. Le Financial Times s'exprime dans le même sens et ajoute que le rapport ne peut que recevoir l'approbation des juges impartiaux.

Pour les Daily News, si la politique de M. Caillaux s'inspire des recommandations des experts, la voie de la restauration financière s'ouvre droite et nette devant la France.

Le ministre de l'économie du Reich

pour le relèvement du franc français M. Schoeffer, ministre de l'économie, a déclaré que l'Allemagne avait tout intérêt à aider la France à relever le franc.

C'est le seul moyen, a-t-il dit, d'arrêter la concurrence que font actuellement les produits français à l'industrie allemande. Les prix de revient des industriels français sont actuellement si bas qu'aucune concurrence n'est possible. De plus, une aide venant de l'Allemagne servirait à raffermir les liens qui unissent les deux pays.

C'est à Madagascar qu'Abd-el-Krim sera interné

Abd-el-Krim et ses proches parents seront internés dans l'île de Madagascar.

Avant de rendre officielle la décision de principe qu'ils ont récemment prise au sujet de la résidence future du rogné, les négociateurs français et espagnols désiraient connaître l'opinion autorisée de M. Steeg.

Le résident général au Maroc vient de faire savoir au Quai d'Orsay qu'il se ralliait au choix des délégués alliés. Le sort du chef déchu est donc définitivement réglé.

Signature d'un traité d'arbitrage franco-danois

M. Aristide Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères, et M. H.-A. Bernhoff, ministre du Danemark, ont procédé à la signature du traité d'arbitrage destiné à remplacer la convention du 9 août 1911.

Ce traité conforme aux principes consacrés par le pacte de la S. D. N. prévoit le règlement pacifique de tous les conflits, de quelque nature qu'ils soient, qui viendraient à diviser les deux pays.

Caisse des écoles par les élèves anciennes et actuelles de notre école laïque de filles, sous la présidence de M. le Maire, remplacé en son absence par M. Andrieu, adjoint.

Le spectacle sera des plus attrayant et nos jeunes artistes sauront, nous n'en doutons pas, faire apprécier au public, dans de brillants costumes, un programme admirablement choisi ; enfin l'orchestre et l'orchéon habilement dirigés par le dévoué M. Couyba, veulent bien prêter leur gracieux concours à la fête.

Au dernier moment, nous apprenons que M. le docteur Larnaudie, conseiller général et M. l'inspecteur primaire de Figeac se proposent d'honorer cette fête de famille de leur présence.

Nous sommes assurés d'avance du brillant succès de la fête et que la salle sera trop petite pour contenir tous ceux qui se feront un devoir et un plaisir de venir passer une agréable soirée.

St-Pierre-Toirac

Certificat d'études. — Sur 44 candidats présentés au certificat d'études, le 30 juin, à Cajarc, 34 ont été reçus dont trois élèves de notre excellente institutrice, Mlle Marty.

Sincères félicitations à la maîtresse et à ses heureux élèves.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Audiences de vacations. — Les audiences de vacations viennent d'être fixées comme suit pour les vacances judiciaires de 1926 : 6 et 20 août, 3 et 17 septembre.

Un wagon brûlé. — Jeudi matin, un wagon contenant plusieurs tonnes de primeurs (abricots, pêches, etc.), a brûlé à son arrivée en gare de Gourdon.

Comme tout n'était pas détruit, M. le chef de gare a pu vendre une partie de ces fruits à des particuliers et à un négociant de notre ville.

Salviac

Fête patronale. — La fête patronale de la saint Jacques aura lieu à Salviac les 24, 25 et 26 Juillet. Le Comité nous transmet le programme ci-dessous que nous reproduisons :

Samedi 24 Juillet. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie, tour de ville en musique, retraite aux flambeaux.

Dimanche 25 Juillet. — 5 h., réveil en musique, salves d'artillerie ; 10 h., grand défilé musical ; 14 h., apéritif-concert ; 15 h., cortège de chars allégoriques et concours de voitures fleuries ; 17 h., concert musical sur la place du Foiraire ; 18 h., bal d'enfants place de l'Oratoire ; 19 h., départ d'une grande motogolfière « La Salviacoise » ; 21 h., illuminations, grand feu d'artifice à la Requillole.

Lundi 26 Juillet. — 6 h., subade aux habitants ; 10 h., grand concours du jeu de Rampeau (1^{re} partie) ; engagement, 1 fr. ; 14 h., nombreuses attractions, jeux et concours divers ; 16 h., grande fête sportive : course pédestre, course internationale de bicyclettes : 4^{es} prix 100 fr., 2^e prix 60 fr., 3^e prix 40 fr. ; taurillons ; 17 h., course communale (circuit de Jarden), 9 kilom. ; 1^{er} prix 20 fr., 2^e prix 12 fr., 3^e prix 8 fr., engagement 1 fr. ; 17 h., départ du ballon « Classe 1927 » ; 18 h., grand concours de rampeau (2^e partie) ; nombreux prix et récompenses ; 21 h., grand bal de nuit sur la Traverse.

Emplacement gratuit pour les forains. Le Comité ne répond pas des accidents.

Souillac

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études primaires ont eu lieu le 2 juillet à Souillac. Voici les résultats pour notre ville :

École des filles : 15 élèves présentés, 12 reçus. Filles : Simone Roudier, Marthe Barre, Emilie Bonnet, Andrée Sourzat, Thérèse Fontès, Louise Mourgues, Odette Bertrand, Paulette Queyri, Marie-Louise Fyasse, Marguerite Darnis, Marguerite Caniac, Marie Sclater.

École des garçons : 20 élèves présentés, 20 reçus.

des petits boulangers qui n'ont pas les avances nécessaires pour avancer du pain jusqu'à la prochaine récolte. Tirez, cher Monsieur Bonnet, le parti que vous voudrez de ma communication et dites à ceux qui achètent le pain que la hausse s'accroîtra encore.

Veuillez agréer, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Puy-l'Évêque

Certificat d'études. — Samedi dernier ont eu lieu les examens du certificat d'études pour les jeunes élèves du canton. Sur 31 élèves présentés, 30 ont été reçus.

Mlle Lagarde, de l'école de Raysac, a obtenu avec la mention très bien, le prix offert par M. Bouquet, professeur honoraire. Nos félicitations.

Comice Agricole. — Les membres du comice agricole du canton de Puy-l'Évêque sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 11 juillet, à 15 heures (heure légale), à la mairie.

Duravel

Elections municipales. — Les élections municipales à l'effet de remplacer M. Capoulun, maire, décédé, ont donné les résultats suivants :

Inscrits : 279 — Votants : 207
MM. Valadié 100 voix
R. Rey 86 —
Omer Bouquet 15 —
Bulletins blancs 6 —
Il y a ballottage.

M. R. Rey, n'était pas candidat. Ses amis, estimant qu'un homme de sa valeur avait sa place marquée au Conseil municipal, avaient posé sa candidature en dehors de lui. Les électeurs, mus par des sentiments qui n'ont certainement rien de bien élevé, n'ont pas su comprendre. Nous le regrettons, mais le résultat du scrutin ne saurait atteindre notre excellent ami. — N. D. L. R.

Certificat d'études. — Les examens du certificat d'études des filles, a eu lieu à Puy-l'Évêque, le samedi 3 courant.

Il y avait deux candidates de notre école, qui ont été toutes les deux reçues : Simone Filhol avec la mention « Très Bien », et Simone Poulanges avec la mention « Bien ».

Nous partageons la joie de ces deux élèves, en les félicitant, ainsi que leurs excellentes maîtresses.

Cours

Perte. — Mme Bédrine, de Cours, a perdu le jour de la foire du 1^{er} juillet, à Cahors, un porte-monnaie, contenant une somme d'une quarantaine de francs en pièces et en billets. Ce porte-monnaie contenait aussi un billet de chemin de fer pour le retour de Cabessut à Vers.

Prête de la remettre à M. le commissaire de police de Cahors.

Vers

Rallye Polonois. — La société de chasse Rallye-Polonois a fait, dernièrement, une battue fructueuse. M. Auguste Annes, président de la société, a tué un beau sanglier de 67 kil., que M. Etienne Guiral, membre de la société, avait déjà blessé. La bête, qui a été abattue dans la vallée du Ruisseau, a été dépecée et distribuée entre tous les chasseurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Trop irascible. — Le nommé Cabrié, propriétaire à Lascombe, banlieue de Figeac, reçoit mal ses visites. C'est ainsi qu'une dame, raccommodeuse de parapluie et de faïence, qui était allée lui demander du travail, a reçu un violent coup de matraque sur la tête. Transportée à l'hospice toute ensanglantée, elle a reçu les soins nécessaires par son état. Procès-verbal a été dressé et transmis à M. le Procureur de la République.

A la gare. — M. Justin Costes, ouvrier charbon au service de la Compagnie d'Orléans, se disposait à se rendre à son travail à Capdenac, comme d'habitude, en prenant à Figeac le train venant d'Aurillac. Un peu en retard, il voulut monter à

contre-voie, mais ne put y réussir, les portières étant fermées à clé. Il dut y renoncer et, sautant du marchepied au moment où le train démarrait, il tomba et se fit à la main droite une blessure heureusement peu grave qui nécessitera une huitaine de jours de soins.

Concours-exposition de septembre. — Le Comité chargé de l'organisation de cette manifestation agricole, industrielle et commerciale (du 23 au 27 septembre) ne reste pas inactif et une nouvelle réunion aura lieu le 15 juillet à la mairie de Figeac. Nous sommes certains qu'un éclatant succès couronnera ses efforts.

Les commerçants de la localité sont disposés à y contribuer dans une large mesure et tous ceux qui en ont la possibilité s'attacheront à montrer au public de quoi est capable le bon goût figeois. Très prochainement ils recevront un exemplaire du règlement de l'exposition qui leur permettra de donner leur adhésion en toute connaissance de cause et de se faire inscrire en indiquant les surfaces qui leur seront nécessaires dans les stands qui seront construits à cet effet.

De leur côté nous savons que les agriculteurs s'appliqueront à présenter des produits de toutes sortes et à faire connaître ainsi aux nombreux visiteurs les ressources variées de la région.

Tribunal correctionnel. — Audience du 3 juillet. — Siret Charles-Léon, riverain à l'usine de créosote de Bretenoux, âgé de 47 ans, est prévenu d'entretien de concubine au domicile conjugal ; Delprat Angéline, veuve Bissette, 54 ans, ménagère à Biero, est prévenue de complicité. A l'audience, tous deux reconnaissent les faits. Le tribunal condamne les deux prévenus à 25 francs d'amende et aux dépens.

— Lopez Incarnation, femme Gerbelès, 35 ans, ménagère à Bretenoux, est prévenue de coups sur la personne d'une de ses compatriotes. De tempérament violent, les deux Espagnoles s'adressèrent mutuellement des insultes. Puis, s'échauffant, elles en vinrent aux coups et il s'ensuivit un crêpage de chignons en règle. Après une habile plaidoirie de M^e Fontanges, le tribunal condamne la femme Lopez à 25 fr. d'amende et aux dépens.

— Le tribunal prononce le huis clos et se constitue en tribunal pour enfants à l'effet de juger le jeune R. Jean, 14 ans, journalier à Gagnac, prévenu de vol. Après une éloquentة plaidoirie de M^e de Valon, le tribunal, tenant compte du repentir sincère et du jeune âge du prévenu, qui a été poussé à ce délit par de mauvaises fréquentations, acquitte R. Jean, comme ayant agi sans discernement, le remet à sa grand'mère sous le régime de la liberté surveillée et désigne M. Trassy, ancien notaire à Bretenoux, comme délégué.

Sagnac

La foire. — Notre foire du 3 juillet, à cause du beau temps qui a retenu les gens dans les prés, n'a pas eu son importance habituelle. Le foiraire aux bestiaux était peu garni et les transactions, vu la baisse sensible des cours, n'ont pas été très importantes. Voici les cours pratiqués :

Gros bœufs de travail, de 6.500 à 7.000 fr. ; bœufs d'attelage, de 5.500 à 6.500 fr. ; taurillons, de 3.000 à 5.000 fr. ; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr. ; tout la paire ; vaches, de 5.000 à 6.000 fr. ; génisses, de 3.000 à 4.000 fr. ; tout la paire ; bœufs gras, 200 fr. les 50 kilos ; veaux de boucherie, de 5.25 à 6 fr. le kilo ; porcs gras, de 400 à 420 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 150 à 300 fr. selon âge et qualité ; moutons, de 120 à 200 fr. la pièce, selon grosseur ; brebis avec agneau, de 200 à 300 fr.

Au marché : Poules, 5 fr. ; poulets, 6 fr. ; lapins, 2 fr. 75 ; canards, 4 fr. 50 ; beurre, 7 fr. ; tout le demi-kilo ; œufs, 5 fr. 50 la douzaine ; cerises, 1 fr. le demi kilo ; pois, 1 fr. ; haricots verts, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo.

Beaucoup de jardinage aux prix ordinaires.

Cajarc

Fête scolaire. — Le dimanche 11 juillet, nos concitoyens auront le plaisir d'entendre à la halle un brillant concert donné au profit de la

reliaient au château. Des armoiries, sculptées à tous les frontons, forgées dans les grilles, montraient que ce château avait appartenu à une famille de haut rang.

Les hommes partaient, dès le matin, pour Wiesbaden, Mayence ou autre ville dans laquelle ils traitaient des affaires, sans doute fructueuses, à en croire leurs visages réjouis. Ils prenaient l'Opel avec Hugo.

Les dames se levaient tard, se promenaient avec la Stigmat dans ce joli massif du Taunus, entre Ems et Königstein, et prenaient le thé à Wiesbaden, dans les pâtisseries à la mode ou les grands hôtels. On rentrait, phares allumés, quand on ne restait pas pour dîner en ville ou pour le théâtre, qui, avec le souper, se prolongeait tard dans la nuit.

A plusieurs reprises Damien rencontra des officiers de son régiment ; la première fois, il était avec Iris dans la voiture, attendant devant une bijouterie que lady Silversmith et Arabella eussent terminé leurs emplettes. Un groupe d'officiers passa, à pied, se rendant au Cercle ; l'un d'eux aperçut Plomeur, le reconnut malgré ses moustaches rousses et fut sur le point de s'approcher. Plomeur se sentit perdu et pâlit ; mais l'officier voyant Iris, arrêta le mouvement commencé, il salua. Damien répondit, le cœur battant, et le groupe passa.

Lorsque lady Silversmith et Arabella remontèrent en voiture, Iris ra-

conta l'« aventure » avec force description. — Eh bien, tante Imogène, conclut miss Featherstone, vous qui aviez si peur qu'il ne soit un aventurier, à cause de ses fausses moustaches ! Cela doit vous calmer de voir qu'il a des relations correctes.

— Ah ! ma chère ! en fait de correction, fit Iris, nous n'avons jamais rien vu d'aussi correct de notre vie ! Il fait assez enrager Ben, qui ne peut arriver à imiter son ton ni ses manières !

Damien était un peu inquiet. — Pourquoi que je puisse « tenir » encore une vingtaine de jours ! » pensait-il.

Il avait réussi à mettre trois cents francs de côté, mais cette somme dérisoire ne pouvait lui permettre d'acheter les manteaux, gants, masques et autres objets nécessaires pour la course. S'il terminait son mois, les gages seraient suffisants. Il se demandait s'il devait rendre à lady Silversmith une partie de cet argent, puisqu'il était nourri et logé ; mais il craignait de blesser Featherstone et décida de lui en parler auparavant.

Les promenades étaient délicieuses dans la forêt accidentée, dont les échappées prenaient des tons fauves allant depuis les ors pâles jusqu'à l'écarlate de ces chênes aux feuilles pointues qui sont nombreux, là-bas, aux bords des routes.

Nul autre que lui ne semblait voir la beauté de cette nature automnale.

réalisé mille marks ? C'est bon, ça, hein ?

— Je ne m'y connais pas en banque, fit Plomeur.

— Ça ne fait rien, reprit Hugo. Tu dois avoir des francs, prête-les-moi, je te les changerai, nous partagerons le bénéfice.

— Non... Je n'ai rien ici...

— Quelle blague ! Tu as changé, il y a trois jours, au Crédit National, un billet de vingt francs pour acheter des cigarettes ; je t'ai vu. Tu avais au moins un billet de cent francs dans ton portefeuille, j'ai vu le billet.

Damien toisa l'espion :

— Je ne savais pas que vous me suiviez ainsi. Admettez que j'aie eu un billet de cent francs ce jour-là. Supposez que j'en aie besoin et laissez-moi tranquille, je vous prie.

Hugo pâlit de colère :

— Mais puisque je te dis que nous partagerons le bénéfice : le franc était ce matin à sept marks, ce soir il avait monté, il était à huit marks, mais on m'a dit qu'il tomberait bientôt, alors il faut en vendre ; si tu le vends à huit marks, et que tu le rachètes à cinq...

— Je vous prie de me laisser tranquille ? fit Damien d'un ton glacé, le regard dur. Je ne veux avoir rien à faire avec vous.

Hugo, furieux, ricana :

(A suivre).

maire de la circonscription qui n'a pu, à son grand regret, se rendre à cette cérémonie.

Ensuite, M. Astorg, président de l'Amicale des Instituteurs du Lot, a également adressé en excellents termes, des paroles d'adieu à l'ami disparu, et de réconfort à tous ceux qu'il chérissait et qui le pleurent. Enfin, un des élèves de l'école a dit le bon souvenir que ses camarades et lui, garderont toujours du maître dévoué qui les quitte...

Puis, le cortège s'est formé pour accompagner la dépouille mortelle jusqu'à Cazals, où a eu lieu l'inhumation dans un caveau de famille.

Nous saluons respectueusement le souvenir de M. Momméjat, et nous prions sa veuve éplorée, son fils, surnuméraire des Contributions directes à Nantes, et toute sa famille, de recevoir ici, l'expression bien sincère de nos condoléances émuës. L. C.

Belfort

Accident. — En faisant procéder à la réparation de sa maison, M. Nègre, résidant à Salvagnac, commune de Belfort, fut sérieusement blessé à la tête et aux bras par une grosse pierre qui roula de l'immeuble. Cette pierre écrasa même un pied à M. Pouzergues.

Nous leur souhaitons à tous les deux une prompte guérison.

Agence postale. — Nous apprenons qu'il est enfin question de créer une agence postale dans l'importante commune de Belfort, irrégulièrement desservie.

Notre conseil municipal demande qu'on nous accorde au moins un facteur-boîtier, et il faut avouer que cette demande ne dépasse pas les disponibilités de l'administration des P. T. T.

Montdoumerc

Hymnée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre jeune et gracieuse compatriote Mlle Alice Escabasse avec M. Pierre Courdes.

Aux futurs époux, nous adressons nos meilleurs compliments.

Luzoch

Fête sportive. — Dimanche prochain 11 juillet, l'Union Sportive Luzochoise organisera de belles fêtes avec le concours de la Société musicale et des Sociétés sportives de la région.

A 10 h. du matin, réception des Sociétés. A 15 h., défilé de la Société musicale et des athlètes se rendant sur le terrain Uxelodunum.

A 15 h. 30, divers concours athlétiques (consulter les affiches). Concours et défilé de bicyclettes fleuries ; course à la nage. Distribution des prix et récompenses.

A 18 h., concert donné par la Société musicale Les Enfants de Luzoch sur la place du Canal.

A 21 h., retraite aux flambeaux et grand bal champêtre.

Lascabanes

Probité. — Un portefeuille contenant une somme importante, a été trouvé par Mme Gout. Il est à la disposition de son légitime propriétaire à la mairie de Lascabanes.

Saux

Nous recevons la lettre suivante : Au sujet du pain. — A M. le Rédacteur en Chef du Journal du Lot :

Tous les abonnés de notre plateau suivent avec beaucoup d'intérêt vos réflexions au sujet des actualités ordinaires de la vie politique et économique de notre région et du pays tout entier. Votre dernier article concernant le prix du pain et la hausse constante de cette denrée est plein de justesse.

Comme complément à votre manière de voir, et pour bien montrer à vos lecteurs qu'on pourrait enrayner ou amoindrir l'ascension du prix du pain, si on craint pour la soudure, je puis vous dire que je réside dans une région où dans un rayon de moins de cinq kilomètres on trouverait mille hectolitres de blé. Les propriétaires attendent, paraît-il, que cette unité vaille deux cents francs.

Pas besoin d'ajouter des commentaires à cette donnée qui est encore au-dessous de la vérité. Mais il y a une chose qu'on

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with columns: Dernier revenu, Cours du 12 juin, Cours du 2 juillet. Rows include various bonds like 3 0/0, 4 0/0, 5 0/0, etc.

Chemins de fer

Table listing railway companies and their stock prices, including Est, Nord, Orléans, etc.

« La rue Saint-Vincent », dessin de Jacques Boullaire.

LA NATURE

Si l'on commence à traverser le Sahara sans encombre, on ne le parcourt pas encore en tous sens comme l'a fait le lieutenant Demoulin qui a relevé un grand nombre de gravures et d'inscriptions rupestres.

On vient d'inaugurer le grand barrage et l'usine hydro-électrique d'Eguzon, sur la Creuse. C'est un travail de géant dont les photographies que La Nature publie montrent toutes les phases et toute l'ampleur.

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la Semaine. Paraisant tous les Samedis. 7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII^e arr. Sommaire du Samedi 3 juillet 1926.

ETUDE

M^e BOUYSSOU, Jean-Léon, Notaire à Cahors.

Deuxième publication

Suivant contrat passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le onze Juin mil neuf cent vingt-six, enregistré à Cahors le vingt-un Juin mil neuf cent vingt-six, folio 20, case 93.

Domicile a été élu pour les oppositions à Cahors, au siège du fonds vendu.

La présente publication renouvelle celle publiée pour premier avis dans le présent journal, feuille du dimanche 27 juin 1926, sous le n° 76.

Pour second avis.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

ETE 1926

Circuits en auto-car dans le Périgord du 14 juillet au 30 septembre.

1^o Au départ des EYZIES. La capitale préhistorique de France. Départ 13 h. — Retour vers 18 h.

VALLÉE DE LA VÈZÈRE. Les mardis et jeudis. Prix du transport 20 fr. Abri du Cap Blanc, Montignac, Thonac, St-Léon, La Roque-St-Cristophe, Le Moustier, Tursac, Laugerie-Haute.

VALLÉE DE LA DORDOGNE. Les mercredis et dimanches. Prix du transport : 25 fr. Campagne, St-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Domme, Carnac, Sarlat.

2^o Au départ de PERIGUEUX. Les jeudis et dimanches, et le mercredi 14 juillet. Prix du transport : 20 fr. Départ le jeudi à 13 h. et le dimanche à 10 h. 15. — Retour 17 h. 45.

VALLÉE DE LA DRONNE

Château-L'Évêque, Brantôme, Bourdeille, Chancelade.

Location, moyennant 1 franc par place, au bureau de l'Entreprise des Autobus départementaux de la Dordogne, 53, rue du Président-Wilson, ou au Syndicat d'initiative de Périgueux, et au bureau du Syndicat d'initiative place de la Mairie, Les Eyzies. — Le nombre des places est limité.

Rétablissement du service normal entre Paris-Austerlitz et Paris-Quai d'Orsay.

Les travaux entrepris entre les gares de Paris-Pont-St-Michel et Paris-

Quai d'Orsay à la suite du tassement du souterrain sous le Quai de Conti étant très avancés, le service normal des trains entre Paris-Austerlitz, Paris-Pont-St-Michel et Paris-Quai d'Orsay et entre Paris-Quai d'Orsay et Oriy (Seine) sera rétabli à partir du 9 juillet à 9 heures.

Toutefois, pendant quelques jours seulement, l'origine du train de banlieue n° 323 (départ de Paris-Austerlitz à 18 h. 34) et le terminus des trains de banlieue n° 162 et 242 (arrivées à Paris-Austerlitz à 7 h. 45 et 8 h. 25) continueront à être fixés à Paris-Austerlitz.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL

Ancien Extérieur des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'ÉTÉ 1926

De Paris à Toulouse par Cahors

Table showing train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, including stops like Brive, Gourdon, and Cahors.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table showing train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, including stops like Brive, Gourdon, and Cahors.

De Cahors à Libos C

Table showing train schedules from Cahors to Libos C, including stops like Pradines, Mercuès, Douelle, etc.

De Libos à Cahors

Table showing train schedules from Libos to Cahors, including stops like Fumel, Soturac-Touzac, Duravel, etc.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table showing train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table showing train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table showing train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris.

De Cahors à Capdenac

Table showing train schedules from Cahors to Capdenac.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

Table showing train schedules between Aurillac and St-Denis-près-Martel.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table showing train schedules between St-Denis-près-Martel and Le Buisson.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table showing train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse.

De Capdenac à Cahors

Table showing train schedules from Capdenac to Cahors.

De Sarlat à Gourdon

Table showing train schedules between Sarlat and Gourdon.

De Gourdon à Sarlat

Table showing train schedules between Gourdon and Sarlat.